



Info_7_ED_2010-11
18 octobre 2010

ÉVALUATION DES ECOLES DOCTORALES

L'AERES inclut des jeunes docteurs dans ses comités d'experts

« À partir de la campagne 2010-2011 d'évaluation des écoles doctorales, l'Aeres souhaite que chaque comité d'évaluation comprenne un expert 'jeune docteur', préférentiellement inséré hors du secteur académique, ou un doctorant en fin de thèse. » Tel est l'objet d'un appel à candidatures que l'agence diffuse depuis début septembre 2010 auprès des jeunes chercheurs, sur les sites internet de la CJC (Confédération des jeunes chercheurs) et de l'ABG (association Bernard-Gregory). « Introduire des jeunes docteurs dans les comités de visite peut aider à mieux apprécier la réalité des écoles doctorales », explique à AEF Alain Menand, directeur de la section des formations et diplômes de l'Aeres. « La réaction des doctorants, via la CJC, a été très favorable à notre idée. Il y aura une trentaine de comités de visite pour les écoles doctorales, ce qui fait autant de jeunes docteurs experts à recruter, que l'on formera exactement comme les autres experts. »

« Les comités de visite comprennent typiquement quatre à cinq enseignants-chercheurs ou chercheurs qui ont exercé des responsabilités dans des écoles doctorales », indique Alain Menand. « Il m'a paru intéressant d'y inclure un doctorant en fin de parcours ou, encore mieux de mon point de vue, un jeune docteur qui soit inséré en dehors du monde académique, pour apporter un regard complémentaire sur le doctorat, qui soit différent de celui des 'seniors'. » L'objectif est de renforcer la pertinence de l'évaluation « pour aider les établissements à progresser ».

Donner un « plus » au dossier de l'Ecole Doctorale

« Pour autant, il ne s'agit nullement d'une évaluation qui serait faite par les doctorants », souligne Alain Menand. « Qu'il soit doctorant en fin de thèse ou jeune docteur en début de carrière, le nouvel expert sera un expert comme les autres, dont le rôle consiste à évaluer l'école doctorale dans sa globalité. » Simplement, officialiser le regard des jeunes chercheurs sur les écoles doctorales à travers la composition des comités d'expertise permet à l'Aeres de mieux prendre en compte l'évolution des écoles doctorales.

Alain Menand rappelle qu'avant la création de l'Aeres, l'évaluation des laboratoires du CNRS et de l'Inserm prévoyait systématiquement un « moment réservé » et « à huis clos » avec les représentants des doctorants. « Ce qui valait pour les laboratoires était encore plus vrai pour les écoles doctorales elles-mêmes. L'appréciation des doctorants donne vraiment un 'plus' au dossier d'une école doctorale en montrant sa vraie réalité, à quoi elle sert au quotidien, la qualité de l'encadrement, les problèmes éventuels de financement des thèses, etc. », témoigne-t-il.

« Si on reprend l'histoire de l'évaluation des écoles doctorales, on remarque qu'avant, c'était la valeur des laboratoires d'accueil qui était hypertrophiée : en gros, des écoles doctorales pouvaient être notées A+ essentiellement parce qu'elles rassemblaient des laboratoires remarquables. C'était le cas en physique, en mathématiques et en biologie, et aussi dans le domaine des sciences humaines et sociales. » Or, Alain Menand souligne que « d'autres critères entrent maintenant en ligne de compte, comme la réalité de l'encadrement, le financement des doctorants et le fait que l'école doctorale doit assurer une bonne insertion professionnelle des docteurs qu'elle forme ».